

Ecole Paul Eluard

Allée Gondrexon

13830 Roquefort la Bédoule

☎ 04.42.73.21.00

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE

MARDI 5 NOVEMBRE 2013

Présents :

Mairie : M. ORGEAS, Mr BUSSIERE, Mme BONTOUX, Mme HONNET, Mme SARRAU

F.C.P.E : Mme CASTELLAS, Mme CATINEAU.

P.E.E.P. : Mme RICHARD, Mme HOBSTER, Mme FEY, Mme WALTER, Mme VINET, Mme ASTIER, Mme PELLEGRINI.

Enseignants: Mme RICHARD, M. BERARD, Mme MANIAS, Mme FAURE-MARON, Mme TISSERAND, Mme CHABOURLIN, M. JACQUOT, Mme ORSUCCI, Mme BERARD, Mme RAGUSEO, Mme DE MEO, Mme ROSSANO, Mr REI.

DDEN : Mme ESCOLLIER.

Début de séance : 17h45

I. Lecture de l'ordre du jour

- I. Règlement intérieur
- II. Fonctionnement général de l'école (projet d'école en cours.....)
- III. Projets par classe et transversaux
- IV. Nouveau calendrier scolaire (Rythmes scolaires prévision 2014)
- V. Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine
- VI. Fête de fin d'année et animations

Questions fédérations des parents d'élèves :

- Rythmes scolaires : point à faire
- Comportements violents dans la cour, surveillance
- Le goûter du matin : comment « recadrer » ce que les enfants apportent ?
- Blog, support informatique d'échange enseignants/enfants/parents
- Projets proposés par les associations de parents d'élèves

Le règlement intérieur.

Depuis la rentrée, plusieurs téléphones portables ont été confisqués. Nous décidons donc d'ajouter au règlement intérieur **l'interdiction pour les élèves des téléphones portables (même factices ou inactifs)**. Un deuxième point sera ajouté au règlement intérieur concernant les collations ; **conformément aux consignes ministérielles, ne seront autorisés désormais que les fruits et compotes**. Ces deux ajouts sont votés à l'unanimité. Une information aux parents sera faite par les cahiers de liaison, dès publication du compte rendu.

Un point sur les bonbons et chewing-gums : il est rappelé qu'ils sont interdits à l'école.

On rappelle ensuite que les horaires de sortie correspondent effectivement aux horaires de classe. Il est donc normal que, la classe terminant à 16 heures 35, les élèves sortent environ cinq à 10 minutes plus tard.

Projets de classes.

L'essentiel des projets en cours l'année dernière sera reconduit cette année. Une classe transplantée va se dérouler du lundi 25 novembre au vendredi 29 à Saint-Michel l'Observatoire. Son financement est assuré en partie par l'aide que la commune accorde à chaque classe, par une subvention demandée au conseil régional, et par des actions comme la vente de blé pour la fin de l'année. L'objectif étant de réduire la part des familles au maximum. Le jardin d'école continue à se développer avec l'association *Les jardins de l'espérance*. Cette année, l'ensemble des classes a participé à la fête des vendanges. Un travail spécifique sur les droits de l'enfant est conduit par l'ensemble des classes et Dominique en bibliothèque.

Travaux et aménagements

La salle arts plastiques est désormais opérationnelle. L'ensemble des classes peut y pratiquer les activités d'arts plastiques. Une salle destinée aux activités scientifiques est toujours en cours d'aménagement.

Le projet de réaménagement de la bibliothèque, avec un espace destiné au travail autour des livres dans l'espace qui était auparavant la salle informatique. Nous espérons pouvoir compléter le mobilier dans l'année.

Le projet d'aménagement de la cour lancé en partenariat avec les personnels municipaux, les enseignants, et le conseil des élèves a vu le jour : mise en place d'une table avec bancs ainsi qu'un parcours sécurisé pour aller d'une zone à l'autre enfin d'un tableau d'expression libre sous le préau.

La municipalité a souscrit l'abonnement de toutes les classes de l'élémentaire à l'Espace numérique de Travail de la circonscription et a acheté 2 vidéoprojecteurs en attendant l'installation de TBI. Une programmation pour l'installation de TBI dans toutes les classes

débutera en 2014. Par ailleurs, nous devrions recevoir plusieurs écrans plats (10 par la PEEP et 20 par la communauté urbaine tous d'occasion), ce qui nous permettra d'installer des points informatiques dans chaque classe.

Prévisionnel d'effectifs.

Nous étions dans une situation de limite d'ouverture de classes. Il est probable que, compte tenu de la livraison d'appartements durant l'année 2013/14, notre effectif augmentera au point de maintenir la 11^e classe. Actuellement 274 élèves avec un solde positif entre CM2/ GS de 4 élèves soit 276 élèves pour la rentrée prochaine sans tenir compte des arrivées.

Fêtes de fin d'année.

Le vendredi 20 décembre aura lieu une projection de deux films (un le matin et un l'après-midi par niveau) à la salle Malraux, qui sera suivie d'une distribution de chocolat chaud offert par la coopérative et le goûter offert par la commune à partir de 16 h 20 avec portes ouvertes aux familles comme nous l'avons fait les années précédentes.

Rythmes scolaires

Le décret nous imposant le changement de rythme scolaire pour 2014 étant maintenu, notre école passera à la rentrée à cette nouvelle organisation. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la municipalité, les associations et les représentants de l'école. Actuellement, un sondage est en cours de traitement afin d'évaluer les volumes d'enfants qui resteront après le temps scolaire.

La volonté de l'IEN est d'essayer, dans la mesure du possible, d'harmoniser les horaires sur toutes les communes de la circonscription et donc de se caler sur ceux de Cuges.

Nous avons une proposition de faire les APC en 1heure une fois par semaine, mais cette organisation risque de recevoir un avis défavorable (il est préconisé 2 fois 1/2h).

Il est évoqué le problème de la passation des enfants en fin d'après-midi et celle du mercredi midi (vers CLSH, restauration ou pas...).

La question des récréations de l'après-midi est également en discussion et sera tranchée après validation des horaires de classe.

Le décalage d'horaire entre l'élémentaire et la maternelle sera probablement conservé. Il serait peut-être judicieux de l'inverser.

Une prochaine réunion est prévue le 26 novembre. L'inspecteur devrait être présent ou représenté.

Questions des parents

Il est évoqué la question d'actes « violents » dans la cour, essentiellement sur le temps de cantine. Les représentants des deux associations signalent de nombreuses remontées de parents qui se questionnent sur les modalités de surveillance (organisation et vigilance) de ce temps particulier.

Il est rappelé, dans un premier temps, que le temps de pause méridienne est bien plus important qu'un temps de récréation, et de fait bien plus compliqué à gérer. Les personnels

municipaux sont en nombre suffisant par rapport au taux d'encadrement réglementaire, ce qui permet d'avoir 3 personnes de surveillance en permanence (dont une chargée de l'infirmierie). D'autre part, il existe un cahier des « incivilités », qui permet de garder trace de chaque incident, et de communiquer avec l'équipe enseignante. Cet outil sera d'ailleurs généralisé et chaque classe en utilisera un également. Si problème récurrent, il y a une intervention auprès des familles. Pour en terminer avec les problèmes de violence évoqués, il est suggéré d'être prudent quant à la transformation possible des propos d'élèves (un fait, bien que réel, peut parfois être amplifié et déformé). Il est donc important de communiquer le plus rapidement possible avec l'équipe lorsqu'un enfant relate un incident, afin de le gérer en temps réel.

Le conseil des élèves, qui permet l'expression des délégués de classe, est un outil de régulation qui tient compte de leurs parole et préoccupations.

La question de la participation des élèves aux différents ateliers proposés a également été évoquée, les modalités d'inscription ont été expliquées : essentiellement sur la base du volontariat, les animateurs sont contraints de respecter les taux d'encadrement, et s'assurent que, sur la semaine, les enfants qui le souhaitent puissent participer.

Propositions d'interventions

Une apicultrice, qui vient d'installer 20 ruches sur la commune, serait disponible pour venir présenter son activité et ses enjeux en termes de biodiversité (maire).

Pour cette année scolaire la PEEP propose les interventions suivantes :

- Possibilité d'intervention dans les classes pour une initiation au langage des signes (Mme VINET diplômée en la matière).
- Mise en place de collecteurs permettant le recyclage des emballages de compotes, de stylos, de colles....
- Possibilité d'intervention de chercheurs (CNRS) travaillant sur les insectes, avec une fourmilière portative (selon coût).
Ces interventions ne se feront que si elles rentrent dans le programme d'enseignement des classes et sans coût supplémentaire pour l'école.

La FCPE souhaite intervenir dans le financement de projets qui ne pourraient pas voir le jour sans cette aide. Elle laisse à l'école le soin de décider. Cette année, la FCPE a financé un téléviseur à écran plat pour la BCD.

Le conseil d'école se termine avec la détermination des dates pour **les prochains conseils :**

Vendredi 21 mars 2014, et vendredi 6 juin 2014 à 17h 45.

Séance levée à 20h15.

Le présent CR sera affiché devant l'école et en lecture sur le site de la Mairie.